

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 3 avril 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 V. 89 Vœu relatif à l'augmentation du prix du Pass Navigo.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant l'engagement de la Ville de Paris en faveur des circulations douces et des transports collectifs pour faire face à l'enjeu de transition écologique, et ce, à travers de nombreuses actions depuis le début de la mandature ;

Considérant l'utilisation massive des transports publics, bus et métro, par les Parisiennes et les Parisiens, mode de transport qui représente plus de 20 % de leurs déplacements intramuros et plus de 50 % des déplacements entre leur domicile et leur travail ;

Considérant que les transports en commun sont une donnée primordiale pour la qualité de vie pour Paris et au-delà pour l'ensemble des Franciliennes et des Franciliens, aussi bien d'un point de vue économique, social, qu'environnemental ;

Considérant les différentes annonces de la Présidente de la Région Île-de-France en faveur d'une future hausse du prix du Pass Navigo et les déclarations, allant dans ce sens, du directeur général du STIF : « Nous réfléchissons à une évolution qui va de 0 à 3 %. Mais si nous n'augmentons pas cette année, nous serons contraints à une hausse plus forte les années suivantes » supposant ainsi qu'une hausse continue du prix du Pass Navigo est ainsi envisagée ;

Considérant qu'une nouvelle augmentation du prix du Pass Navigo touchera particulièrement les Parisiens, qui ont déjà subi une hausse de 4,3 % au mois d'août 2016, sans que la qualité du service ne se fasse ressentir pour les usagers du réseau RATP ;

Considérant que d'autres pistes de financement pourraient être étudiées, telles que la hausse du versement transport des entreprises dans les zones les plus dotées en emplois ou encore l'abaissement du taux de TVA de 10 % à 5,5 % pour les transports publics qui permettrait de récupérer 150 millions d'euros ;

Sur proposition de MM. Jean-Bernard BROS, Buon-Huong TAN, Didier GUILLOT et des élus du Groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants,

Émet le vœu que :

- la Ville de Paris exprime son refus face à l'augmentation des tarifs du Pass Navigo,
- la Ville de Paris porte d'autres solutions de financement pour les besoins de rénovation du réseau de transports.